

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché n°24S0054 Aménagement d'une Maison de santé pluri-professionnelle - Lot 9 Peinture - Avenant n°1

N° : VA_DEC2025_870
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Les articles L2194-1 et R2194-2 du Code de la commande publique

décidons

De conclure avec la société SAS JEAN VANDENDRIESSCHE domiciliée à BONDUES (59910), l'avenant n°1 du lot 9 Peinture, du marché Aménagement d'une Maison de santé pluri-professionnelle afin de tenir compte de l'ajout de nouvelles prestations.

Conformément au devis D250664 annexé à l'avenant 1, des prestations supplémentaires sont effectuées pour un montant de 4 677,79 € HT.

Le montant du marché est ainsi porté à 50 665,13 € HT (cinquante mille six-cent soixante-cinq euros et treize centimes).

Imputation budgétaire : C/OP 202403 – 21313 418 2200 MSBRES

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 25 novembre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-215731-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 27 novembre 2025